

# Le féminisme libéral

Par Camille Cottais

## 1. Définition

### Contexte d'émergence

Le féminisme libéral, aussi appelé féminisme égalitaire, émerge aux XVIIème-XVIIIème siècles. Il s'agit d'une période de forts changements sociaux dans les pays occidentaux : révolutions française et américaine, passage d'une société féodale à une société industrielle, d'un État monarchique à un État de droit démocratique, du développement du capitalisme... De grands mouvements sociaux apparaissent, qu'il s'agisse de mouvements ouvriers, pour l'abolition de l'esclavage ou encore de mouvements féministes.

### Qu'est ce que le libéralisme ?

Le libéralisme est une philosophie politique qui émerge aux XVIIème-XVIIIème siècles en relation avec l'avènement de la modernité et la montée du capitalisme. C'est une doctrine qui encourage le développement des libertés, notamment dans les domaines politique et économique. Les notions clés du libéralisme sont celles de liberté individuelle, de démocratie, d'égalité des chances ou encore d'égalité des droits.

Le féminisme libéral naît ainsi dans les pays occidentaux du contact entre femmes éduquées et idées libérales. Le féminisme libéral souhaite appliquer le libéralisme à l'égalité des sexes. Selon ce courant, l'oppression des femmes réside dans leur manque de droits politiques et civils. Elle peut donc être contrée par des réformes, visant à établir une égalité des chances entre femmes et hommes. La « libération » des femmes s'accomplirait donc par la fin des discriminations, l'égalité de droits.

### Un féminisme des droits égaux

Le féminisme libéral est un féminisme des droits égaux, c'est à dire un féminisme égalitaire. Il revendique notamment l'égalité politique - droits de vote et d'éligibilité des femmes, accès au marché du travail -, mais aussi des droits égaux dans le mariage, dans l'éducation ou dans le domaine du travail (salaire égal). En somme, les féministes libérales réclament de pouvoir participer pleinement à la société et d'être traitées de la même manière que les citoyens hommes. Tout comme le féminisme radical et contrairement au féminisme pro-sexe, le féminisme libéral est traditionnellement opposé à la prostitution.

Il s'agit donc d'un féminisme réformiste (et non révolutionnaire), qui ne remet pas en cause le système mais croit en sa capacité de réforme. Le féminisme libéral est individualiste et non basé sur le groupe : les droits sont ainsi accordés aux individus, supposés tous égaux et donc également méritants, davantage qu'à un sexe. Les personnes affirmant que le féminisme signifie uniquement l'égalité des droits entre hommes et femmes se réfèrent donc au féminisme libéral.

## 2. Histoire du mouvement

Le féminisme libéral, ou égalitaire, s'inscrit dans l'esprit de la **Révolution française** et ses revendications de liberté et d'égalité. Olympe de Gouges est l'une des premières figures du féminisme libéral en France en publiant en 1791 la célèbre Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne, en réaction à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. « La femme naît libre et égale à l'homme en droit » affirme-t-elle dans l'article premier. Elle y revendique l'égalité des droits civils et politiques, mais aussi le droit à la liberté, à la propriété, à la sûreté, au divorce ou encore l'abolition de l'esclavage.

À la même époque en Angleterre, Mary Wollstonecraft est également considérée comme pionnière du féminisme libéral, notamment avec son pamphlet Défense des droits de la femme (A Vindication of the Rights of Woman) publié en 1792. Un siècle plus tard, John Stuart Mill défend également l'égalité civique et légale des femmes ainsi que leur droit de vote dans De l'assujettissement des femmes, publié en 1869.

Des mouvements féministes s'appuyant sur le libéralisme politique se forment ainsi progressivement du XVIIème au XIXème siècle, réclamant les mêmes droits pour les femmes que ceux acquis par les hommes. Il faudra cependant attendre le XXème siècle pour assister aux premières grandes avancées en matière d'égalité des sexes. La première moitié du XXème siècle est caractérisée par la **première vague féministe** en Occident. Les suffragettes revendiquent le droit de vote pour les femmes. Ce combat est principalement porté par des féministes libérales/égalitaires, même s'il l'est aussi par des féministes plus révolutionnaires.



Source<sup>1</sup>

Le premier pays à accorder le droit de vote aux femmes fut la Nouvelle-Zélande en 1893. Alors que la France fut précurseur pour le suffrage masculin, il faudra attendre 1944 pour que les Françaises obtiennent le droit de vote et d'éligibilité. Cette première vague centrée autour du combat pour le droit de vote et l'égalité politique est traditionnellement associée au féminisme libéral, tandis que la deuxième est davantage affiliée au féminisme radical.

Cette **deuxième vague féministe** prend son essor au début des années 1960, une période marquée par les mouvements pour les droits civiques des Noirs-américain.e.s ou encore les mouvements indépendantistes de décolonisation. Si le droit de vote a été accordé aux femmes et qu'elles sont de plus en plus nombreuses à entrer sur le marché du travail, cela ne signifie pourtant pas l'égalité. Par exemple, les féministes revendiquent toujours le droit à un salaire égal. En outre, les femmes ne pouvaient pas ouvrir un compte bancaire, ni disposer de leurs biens sans la permission de leur mari.

Les féministes libérales inventent puis popularisent le concept de « sexisme » afin de désigner les idées et pratiques sociales maintenant les femmes dans un rôle subordonné. Le sexisme est, selon elles, la cause fondamentale des discriminations. Il s'appuie entre autres sur le déterminisme biologique (ou essentialisme), une idéologie affirmant que certains comportements ou aptitudes seraient inhérents aux femmes ou aux hommes, découleraient de caractéristiques biologiques. Selon cette idéologie, les différences femmes-hommes seraient ainsi naturelles et non sociales ou culturelles : les femmes seraient naturellement aptes au travail domestique et désintéressées par la politique ou le travail productif, tandis que les hommes seraient naturellement aptes à gouverner mais inaptes à s'occuper des enfants ou de la maison.

---

<sup>1</sup> Wikimedia Commons, "Suffragettes demonstrating outside the Police Court", par Johnny Cyprus, 7 juillet 2009. Disponible sur : [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Suffragettes\\_demonstrating\\_outside\\_the\\_Police\\_Court.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Suffragettes_demonstrating_outside_the_Police_Court.jpg)

Le sexisme s'appuie en outre sur une socialisation aux rôles traditionnels. La féministe libérale Betty Friedman publie ainsi en 1963 "The feminine mystique", livre dans lequel elle dénonce l'idéologie américaine de la féminité qui définit les femmes comme des épouses ou des mères. Enfin, le sexisme repose sur une vision des femmes objectifiées et conçues comme des objets sexuels (dans la publicité, dans la rue, au travail...), ce qui les limite dans leur liberté (de s'habiller et d'agir comme elles veulent, de circuler dans les espaces publics...).

### 3. Le féminisme libéral aujourd'hui

Le féminisme libéral s'est traditionnellement focalisé sur l'égalité juridique, que l'on pourrait considérer comme quasiment atteinte dans certains pays occidentaux, comme en témoigne les constitutions des pays démocratiques qui reconnaissent qu'aucun individu ne peut être discriminé en raison de son sexe. Néanmoins, dans les faits, la loi ne mène pas nécessairement à une égalité réelle, et c'est pourquoi le féminisme libéral continue d'être actif.

#### **Au travail**

Depuis les années 1970, et au cours des dernières décennies, il y a eu une progression importante du travail rémunéré des femmes. Cette féminisation du marché du travail a permis aux femmes de se réaliser autrement qu'en tant qu'épouse ou mère.

Les féministes libérales soulignent que les femmes doivent entrer sur le marché du travail mais aussi qu'il existe des inégalités à corriger sur ce même marché. Ainsi, on remarque en la matière un phénomène de ségrégation sexuelle : les femmes et les hommes sont inégalement réparti.e.s selon leur emploi, ce qui impacte également leurs revenus.

Il y a une surreprésentation des femmes dans des secteurs comme la vente et les services, l'enseignement, les soins infirmiers, les soins à la personne (métiers du *care*) ou encore l'hébergement et la restauration. Au contraire, il y a beaucoup plus d'hommes que de femmes dans les secteurs du transport, de la construction, des sciences naturelles, de la gestion, des services publics ou encore de la pêche et de la foresterie.

Si les femmes sont davantage représentées au sein de milieux professionnels autrefois considérés comme masculins - avocat, comptable, notaire, vétérinaire ou médecin -, elles demeurent cantonnées aux postes les moins prestigieux de la hiérarchie (sous-représentation des femmes

chez les PDG, les vice-président.e.s, les directeur.rice.s, les chef.fe.s de service...). C'est le fameux « plafond de verre<sup>2</sup> ».

En outre, on observe peu le mouvement inverse (des hommes entrant dans des professions traditionnellement féminines) car ces milieux sont moins valorisés, moins payés et plus précaires. Le marché du travail est donc encore très genré, et cette différenciation a des conséquences sur le salaire. L'écart salarial rétrécit avec le temps, mais cette tendance plafonne depuis 1992. En France, selon l'INSEE<sup>3</sup>, les femmes gagnaient en moyenne, en 2017, 28,5% de moins que les hommes, et 16,8% de moins à travail égal.

Cet écart salarial s'explique en partie par des facteurs comme les années d'expériences (entrée plus tardive des femmes sur le marché du travail), les décisions de carrière (selon des intérêts façonnés par notre socialisation genrée qui développe des attentes de carrière différentes pour les femmes et les hommes) ou encore les choix familiaux ("pénalité au bébé" : discrimination des femmes élevant des enfants). Néanmoins, il reste toujours une part inexpliquée, c'est à dire simplement due à la discrimination.

## En politique

Alors que les femmes représentent 52,3% des électeurs en France<sup>4</sup>, elles ne constituent que 38,7% des députés de l'Assemblée nationale<sup>5</sup>, 31,6% des sénateurs<sup>6</sup>, ou encore 16,7% des président des Conseils départementaux<sup>7</sup>. Elles ne représentent que 17,2% des maires dans les communes de moins de 1000 habitant.e.s et 12,9% dans celles de plus de 1000 habitant.e.s<sup>8</sup>. Enfin, 7,7% seulement des présidents d'EPCI (Établissement Public de coopération intercommunale) et un vice-président sur cinq sont des femmes<sup>9</sup>.

---

<sup>2</sup> Expliqué plus en détails ici : Natacha Bernerd, "L'économie sous le prisme du genre", juin 2020, Institut du Genre en Géopolitique, url : <https://igg-geo.org/?p=1252>

<sup>3</sup> Simon Georges-Kot, *Écarts de rémunération femmes-hommes : surtout l'effet du temps de travail et de l'emploi occupé*, 18 juin 2020, INSEE. Disponible sur : [https://www.insee.fr/fr/statistiques/4514861#:~:text=En%202017%2C%20en%20France%2C%20les,de%20travail%20\(figure%201\).&text=Plus%20de%2040%20%25%20de%20cet,in%C3%A9galit%C3%A9s%20de%20temps%20de%20travail](https://www.insee.fr/fr/statistiques/4514861#:~:text=En%202017%2C%20en%20France%2C%20les,de%20travail%20(figure%201).&text=Plus%20de%2040%20%25%20de%20cet,in%C3%A9galit%C3%A9s%20de%20temps%20de%20travail)

<sup>4</sup> Insee, Répertoire électoral unique, données au 14 avril 2019

<sup>5</sup> HCE, Parité en politique : entre progrès et stagnations, 2015

<sup>6</sup> HCE, Les chiffres clés de la parité aux élections sénatoriales, 2018

<sup>7</sup> HCE, Rapport Quel partage du pouvoir entre les élu.e.s au niveau local, février 2017

<sup>8</sup> HCE, Parité en politique : entre progrès et stagnations, février 2015

<sup>9</sup> HCE, Parité dans les intercommunalités ? Propositions pour une égale représentation des femmes et des hommes dans les instances communautaires, novembre 2018

Avoir plus de femmes à des postes de pouvoir permettrait d'amorcer des changements positifs pour faire entendre les voix des femmes, celles-ci étant généralement plus progressistes que les hommes.

## À la télévision

Selon une étude du CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) réalisée en 2018<sup>10</sup>, la présence des femmes à l'écran est de 39% contre 61% d'hommes. Les femmes sont moins susceptibles d'avoir un rôle d'héroïne (38,4%) que les hommes (61,6%). Par ailleurs, les femmes jeunes et correspondant aux normes de la féminité hégémonique<sup>11</sup> sont surreprésentées : ainsi, seulement 4% des femmes à la télévision ont plus de 65 ans alors qu'elles représentent le triple dans la population.

Le test de Bechdel vise à examiner la présence féminine au cinéma et ainsi révéler la sous-représentation des femmes et le sexisme des œuvres de fiction. Pour passer ce test, le film doit contenir deux personnages féminins nommés, parlants et dont le sujet de discussion n'est pas relié à un homme.

Concernant les réalisateur.ice.s, seul un quart des films français produits en 2019 ont été réalisés ou co-réalisés par des femmes, pour un budget étant en moyenne 40,2% moins élevé que ceux réalisés par leurs homologues masculins<sup>12</sup>. Avoir plus de réalisatrices aux commandes permettrait d'inclure davantage de comédiennes et moins de stéréotypes dans les œuvres culturelles.

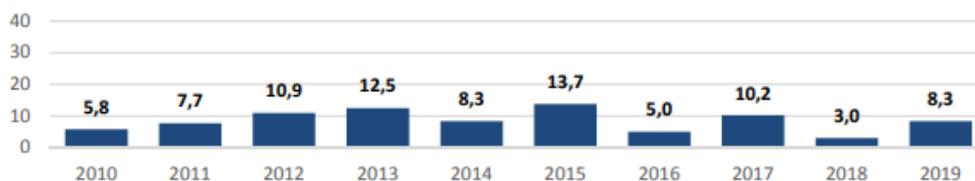
---

<sup>10</sup> CSA, Baromètre de la représentation des femmes à la télévision, 2018

<sup>11</sup> La féminité hégémonique est la forme de féminité culturellement valorisée, selon des normes de féminités corporelles et émotionnelles (jeunesse, minceur, grâce, douceur, empathie...)

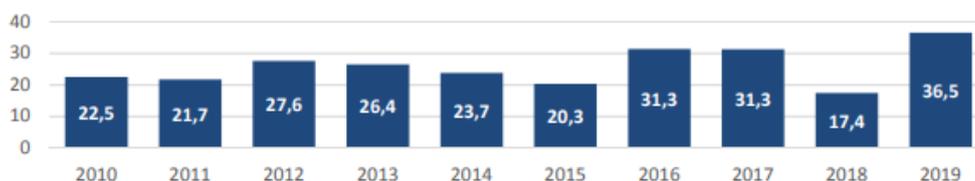
<sup>12</sup> CNC, Les films réalisés par des femmes en 2019, 05 mars 2020. Disponible sur : <https://www.cnc.fr/documents/36995/151799/Synth%C3%A8se+CN+CNC+N%C2%B010+-+Les+films+r%C3%A9alis%C3%A9s+par+des+femmes+-+Mars+2020.pdf/c9492bfd-39a1-f4c6-a60d-a3bba257d14d>

**Part des réalisatrices dans les films d'initiative française de plus de 7 M€ (%)**



Source : CNC

**Part des réalisatrices dans les films d'initiative française de moins de 1 M€ (%)**



Source : CNC

Dans les publicités comme dans l'industrie cinématographique, les femmes sont très souvent objectifiées et sexualisées, représentées nues pour vendre une voiture, un produit alimentaire, domestique, de beauté ou même des services d'assurances ou de banques.

#### 4. Les solutions du féminisme libéral

Pour contrer le sexisme, qui est à la racine des inégalités subies par les femmes, les féministes libérales ont cherché à éduquer le public sur ce sujet. C'est un des grands succès de ce courant féministe, car le sexisme est aujourd'hui un concept largement connu, utilisé et connoté négativement. Elles ont également fait pression pour que l'éducation, et notamment les manuels scolaires des années 1960 et 1970, soient non sexistes, appuyé l'envoi de filles dans les filières et métiers non traditionnels ou encore défendu les mesures de parité (50% de femmes partout) pour atteindre l'égalité.

Aujourd'hui, dans la lignée du libéralisme économique et de la mondialisation, les féministes libérales croient que l'entrée des femmes sur le marché du travail est la solution pour émanciper économiquement les femmes des pays dits « en voie de développement ».

Ce courant féministe est donc relativement modéré. Les féministes libérales ne parlent pas par exemple de discrimination systémique (l'oppression des femmes viendrait d'un système, le patriarcat, qu'il faut changer), idée davantage défendue par les féministes plus révolutionnaires (marxistes et radicales). Elles croient au contraire au changement des mentalités individuelles, et non à la nécessité d'un renversement du système dans son ensemble.

## 5. Forces et faiblesses du féminisme libéral

### **Force : un féminisme relativement « populaire »**

Le féminisme libéral est ancré dans les valeurs dominantes, politiques et économiques, du libéralisme et donc de la société dans laquelle nous vivons (liberté individuelle, égalité des chances, démocratie...), c'est pourquoi il obtient plus aisément la faveur de l'opinion publique. Ses revendications d'égalité juridique sont difficilement contestables aujourd'hui ; il serait ainsi difficile de justifier dans les pays occidentaux d'être contre le droit de vote des femmes ou leur accès à l'éducation. Il s'agit de victoires majeures remportées par le féminisme libéral et qui ne sont plus remises en cause.

### **Mais : un féminisme bourgeois**

Le féminisme libéral a été porté par des femmes privilégiées, notamment en terme de classe (mais aussi d'autres rapports de pouvoir liés à la race, la sexualité etc.), se battant principalement pour les femmes blanches et bourgeoises. Les femmes ont été appréhendées comme un groupe homogène dont la diversité n'a pas été prise en compte. Par exemple, les féministes libérales ont pu s'interroger sur le nombre de femmes en politique mais pas sur le nombre de femmes racisées, ou sur le nombre de femmes issues de classes populaires. Il n'y a donc pas eu de remise en question des autres formes d'oppression, et notamment de l'oppression de classe.

C'est la raison pour laquelle au XIXème siècle, le parti social-démocrate allemand et l'Internationale ouvrière ont eu du mal à se reconnaître dans le féminisme, vu comme un mouvement bourgeois. Ils ont affirmé que l'égalité juridique demandée par le féminisme libéral ne mènerait à une égalité réelle que grâce au socialisme. De cette idée découle un féminisme qualifié de socialiste.

### **Un féminisme de système**

Le féminisme libéral se base sur une idée fautive, selon laquelle l'égalité civique serait suffisante pour atteindre l'égalité des sexes. En effet, s'il est vrai que l'absence de droit de vote, d'éducation ou d'accès au marché du travail étaient des obstacles majeurs pour parvenir à l'égalité femmes-hommes, les inégalités ne sont pourtant pas seulement légales.

Le féminisme libéral ou égalitaire est un féminisme de système, et parfois même un féminisme de droite : il s'agit aujourd'hui du féminisme institutionnalisé promu par certains États ou organisations internationales comme l'ONU, parfois de manière opportuniste. Le féminisme libéral ne remet pas en cause, voire promeut, le capitalisme, à l'origine de l'oppression de nombreuses femmes dans le monde. Ainsi, même si l'égalité civique était atteinte dans tous les pays, l'oppression économique et idéologique des femmes persisterait, à laquelle s'ajouteraient

d'autres formes d'oppression spécifiques aux femmes racisées, LGBTQI+, pauvres, handicapées, etc.

Le féminisme libéral présente des manquements analytiques en ce qui concerne les causes des inégalités et de l'oppression que subissent les femmes. L'« ennemi » n'est pas identifié comme l'homme et le sujet des liens de pouvoir et de hiérarchie entre femmes et hommes est peu abordé.

### **Une focalisation sur le travail**

En insistant sur la sortie de l'oppression par le travail (valeurs libérales), le féminisme libéral contemporain apparaît comme ethnocentrique et très blanc. Les solutions qu'il propose ne sont pas toujours adaptées aux pays en voie de développement. Car les femmes ont toujours travaillé (travail domestique gratuit) et l'accès au marché du travail rémunéré ne signifie pas toujours la libération et l'autonomisation des femmes, les solutions purement économiques tendent à invisibiliser les aspects sociaux ou idéologiques de l'égalité entre les sexes.

## **6. Conclusion**

Ainsi, le féminisme libéral a permis d'obtenir de nombreuses avancées, notamment lors de la première vague, mais a peu à peu perdu de son caractère inopiné et novateur en s'inscrivant dans les valeurs dominantes de la société. En cherchant à faire consensus et à rassembler les masses, son militantisme est devenu inoffensif et peu critique. De plus, son ancrage dans les valeurs (néo)libérales, et donc individualistes, empêche de théoriser l'oppression des femmes comme collective, systémique et structurelle.

## **Bibliographie**

CNC, *Les films réalisés par des femmes en 2019*, mars 2020. Disponible sur : <https://www.cnc.fr/documents/36995/151799/Synth%C3%A8ses+CNC+N%C2%B010+-+Les+films+r%C3%A9alis%C3%A9s+par+des+femmes+-+Mars+2020.pdf/c9492bfd-39a1-f4c6-a60d-a3bba257d14d>

CSA, *Baromètre de la représentation des femmes à l'écran*, 21 janvier 2019. Disponible sur : <https://www.csa.fr/Informer/Collections-du-CSA/Observatoire-de-la-diversite/Barometre-de-la-representation-des-femmes-a-la-television-Annee-2018>

F. Brugère, *Le féminisme et le libéralisme. En marge des Lumières*, 2009, *Esprit*, vol. août/septembre, no. 8, pp. 171-188. Disponible sur : <https://www-cairn-info.proxy.bib.uottawa.ca/revue-esprit-2009-8-page-171.htm>

F. Orazi, *Le féminisme libéral des Mill*. Dans *John Stuart Mill et Harriet Taylor : écrits sur l'égalité de sexes*, Lyon : ENS Éditions, 2014. Disponible sur : <https://books.openedition.org/enseditions/5550?lang=fr>

G. Bouchard, *Typologie des tendances théoriques du féminisme contemporain*, 1991, *Philosophiques*, 18 (1), 119–167. Disponible sur : <https://www.erudit.org/fr/revues/philoso/1991-v18-n1-philoso1792/027143ar.pdf>

Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, « Repères statistiques », n.d. Disponible sur : <https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/parite/reperes-statistiques/>

L. Toupain, *Les courants de la pensée féministe*, 1998, 1liberaire. Disponible sur : <http://1libertaire.free.fr/Histoirefeminisme01.html>

RGF-CN, « Les courants du féminisme », n.d. Disponible sur : <http://www.rgfcn.org/que-faisons-nous/courants-feminisme/les-courants-du-feminisme>

S. Georges-Kot, « Écarts de rémunération femmes-hommes », Insee, 18 juin 2020. Disponible sur : [https://www.insee.fr/fr/statistiques/4514861#:~:text=En%202017%2C%20en%20France%2C%20les,%20travail%20\(figure%201\).&text=Plus%20de%2040%20%25%20de%20cet,in%C3%A9galit%C3%A9s%20de%20temps%20de%20travail.](https://www.insee.fr/fr/statistiques/4514861#:~:text=En%202017%2C%20en%20France%2C%20les,%20travail%20(figure%201).&text=Plus%20de%2040%20%25%20de%20cet,in%C3%A9galit%C3%A9s%20de%20temps%20de%20travail.)

Wikirouge, « Féminisme libéral », n.d. Disponible sur : [https://wikirouge.net/F%C3%A9minisme\\_lib%C3%A9ral#:~:text=Le%20f%C3%A9minisme%20lib%C3%A9ral%20est%20un,aux%20rapports%20hommes%2Dfemmes.](https://wikirouge.net/F%C3%A9minisme_lib%C3%A9ral#:~:text=Le%20f%C3%A9minisme%20lib%C3%A9ral%20est%20un,aux%20rapports%20hommes%2Dfemmes.)